

**GARDE DES TITRES :**

Les droits de garde payés par le Client à CDG Capital sont calculés par paliers dégressifs, tel que détaillé par le tableau suivant, sur la base du total des avoirs des portefeuilles de titres inscrits sur le compte du Client arrêtés à la fin de la période de facturation.

**Bases de calcul :**

- Actions dématérialisées : encours à la fin du mois valorisé au dernier cours boursier du mois
- Non Dématérialisées : dernière valeur comptable
- Obligations : encours à la fin du mois valorisé à la valeur nominale
- OPCVM domiciliés : Franco
- OPCVM externes : encours à la fin du mois valorisé avec la dernière valeur liquidative

Paliers d'avoirs titres inscrits chez Maroclear	Droits de garde HT (TVA à 10%)
<= 100 000,00 DH	0,25%
100.001,00<X< 1.000.000,00 DH	0,2%
1.000.001,00<X< 10.000.000,00 DH	0,15%
> 10.000.001,00 DH	0,1%

Avec un minimum de prélèvement de 50,00 DH par trimestre

**COMMISSIONS RÈGLEMENTS / LIVRAISONS :**

0.20% du montant brut de la transaction

**PAIEMENT DE COUPONS :**

**Coupons domiciliés :** Franco

**Coupons et dividendes non domiciliés payables au Maroc :** 2% sur la base de la valeur des coupons avec un minimum de 20 DH

**Coupons payables hors Maroc :** 2% sur la base de la valeur des coupons avec un minimum de 20 DH augmenté des frais du correspondant étranger

**OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES NON DOMICILIÉS :****Transfert de titres vers un autre dépositaire**

0,20% HT calculé sur la base de la valeur nominale pour les titres non cotés et sur la base de la valeur boursière pour les titres cotés le jour du transfert.

**Remboursement des titres**

0,40% du montant remboursé avec un minimum de 20 DH par valeur

**Echange et conversion**

0,20% HT sur la base de la valeur nominale pour les titres non cotés et valeur boursière pour les titres cotés avec un minimum de 10 DH par opération

**Souscriptions aux augmentations de capital (en numéraire et à titre gratuit)**

0,30% HT avec un minimum de 20 DH par opération